

20230319 Le Monde

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/03/19/apres-le-choc-du-49-3-est-il-raisonnable-d-agiter-le-chiffon-rouge-de-l-immigration_6166107_3232.html

« Après le choc du 49.3, est-il raisonnable d'agiter le chiffon rouge de l'immigration ? »

Chronique



Philippe Bernard
Editorialiste au « Monde »

Le projet de loi sur l'immigration, dont l'examen doit débuter au Sénat fin mars, alimente l'impression d'un exécutif focalisé sur des sujets qui ne figurent pas parmi les priorités des Français. Et risque de favoriser une fuite en avant répressive et xénophobe sans apporter de solutions crédibles aux problèmes qu'il prétend résoudre, estime Philippe Bernard dans sa chronique.

Article réservé aux abonnés

Et, maintenant, l'immigration ? Après le choc du 49.3, qui rouvre les plaies du conflit sur la réforme des retraites, est-il raisonnable d'agiter un nouveau chiffon rouge devant un pays aux nerfs à vif, où l'extrême droite attend son heure ?

Mercredi 15 mars, le Sénat a commencé à débattre en commission du projet de loi sur l'immigration. Accélération des expulsions d'un côté, régularisation de travailleurs sans papiers de l'autre : le texte, dont l'examen doit débuter au Palais du Luxembourg le 28 mars et à l'Assemblée nationale en juin, avait été conçu pour séduire la droite et la gauche. Il est combattu des deux côtés. Le scénario catastrophe des retraites suggère qu'il ne recueillera pas de majorité.

Tandis que Gérald Darmanin, le ministre de l'intérieur, a dû rapidement faire son deuil d'un soutien de la gauche, il a longtemps mis ses espoirs dans un accord avec le parti Les Républicains (LR). Mais sa stratégie de séduction de la droite s'est heurtée à... la réforme des retraites. Plus le gouvernement a eu besoin de la droite pour tenter de la faire passer, plus Eric Ciotti, le président de LR, et ses amis ont fait monter les enchères sur le projet immigration, bien décidés à faire payer le plus cher possible un éventuel soutien. Cette pression grandissante tend à vider de son contenu le volet « régularisation » du projet de loi.

Lire aussi notre synthèse : Article réservé à nos abonnés [Immigration : ce que contient le projet de loi](#)

Le recours au 49.3 risque, si le gouvernement survit et s'il maintient son texte sur l'immigration, d'inciter les élus de LR, en mal de cohésion, à resserrer leurs rangs en radicalisant davantage leur discours, eux dont le patron Eric Ciotti présente

l'immigration comme « *une menace majeure pour notre pays* » et réclame « *des mesures de rupture* », envisageant une « *suspension des flux migratoires* ».

« Le brassage progresse au fil des générations »

Ainsi ce projet de loi sur l'immigration alimente-t-il l'impression d'un exécutif focalisé sur des sujets qui ne figurent pas réellement parmi les priorités des Français que sont l'inflation, la santé, l'éducation, le climat, le vieillissement. Il risque aussi de favoriser une fuite en avant répressive et xénophobe. Sans oublier l'essentiel : il n'apporte pas de solutions crédibles aux problèmes qu'il prétend résoudre.

Pour contrôler les flux d'entrées et rendre plus efficace la politique de reconduite à la frontière des illégaux – deux objectifs défendables revendiqués par le projet de loi –, l'essentiel passe, d'une part, par une coopération avec nos voisins européens en matière de contrôle des frontières et de réadmission, de l'autre par la focalisation des procédures d'expulsions sur les étrangers condamnés pour des crimes et délits menaçant l'ordre public. Rien de cela ne nécessite un énième texte de loi – le trentième depuis 1980 –, plutôt une solide action diplomatique et des politiques coordonnées entre l'administration pénitentiaire et la police. Quant à la délivrance de titres de séjour à des étrangers sans papiers travaillant dans les secteurs « en tension », elle peut s'opérer par le biais d'une actualisation de la circulaire Valls de 2012, qui prévoit de telles régularisations.

Lire aussi l'entretien : Article réservé à nos abonnés [Darmanin et Dussopt sur le projet de loi « immigration » : « Nous proposons de créer un titre de séjour métiers en tension »](#)

Alors que même Marine Le Pen a compris qu'elle captait davantage l'attention en parlant d'inflation que d'immigration – tout en maintenant la relégation des étrangers au cœur de son projet –, « remettre le couvert » sur cette question reviendrait à accréder l'illusion selon laquelle quelques mesures techniques peuvent contrarier des mouvements migratoires liés aux soubresauts du monde. Cela reviendrait aussi à renforcer aussi les discours délétères qui lient l'arrivée d'immigrés à la dissolution de l'« identité française ».

En réalité, la France accueille plutôt moins d'étrangers que ses voisins en proportion de sa population, mais elle les brasse plutôt bien, notamment grâce aux unions mixtes. Alors que près d'un Français adulte sur trois a au moins un parent ou un grand-parent immigré, seuls 5 % d'entre eux ont quatre grands-parents immigrés, car leurs ascendans mêlent des personnes issues de l'immigration et d'autres qui n'en sont pas issues, selon [une étude récente de l'Insee et de l'INED](#).

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Projet de loi sur l'immigration : la droite fourbit ses armes, le gouvernement s'inquiète pour son texte](#)

Tandis que le conjoint est un immigré chez 63 % des immigrés qui vivent en couple, le tableau s'inverse à la génération suivante où, à 66 % (78 % chez les Européens ; 39 % parmi les Maghrébins), le conjoint est sans ascendance immigrée. « *Le brassage progresse au fil des générations, ce qui ne veut pas dire que cette composante (...) se fonde dans le paysage (...).* *L'immigration n'est pas une intrusion massive, mais une infusion durable*, analyse le démographe François Héran, professeur au Collège de France à la chaire Migrations et sociétés, dans son livre *Immigration, le grand déni* (Le Seuil, 192 pages, 13,50 euros). *Notre horizon n'est pas le grand remplacement mais le grand renouvellement.* »

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [« Immigration, le grand déni » : un salutaire rappel à la réalité](#)

Solutions pragmatiques

Ces chiffres mériteraient autant de publicité et de commentaires que les statistiques sur la non-exécution des [obligations de quitter le territoire français](#). De même que ces conclusions du rapport 2022 de la Commission nationale consultative des droits de l'homme selon lesquelles, si 49 % des Français pensent que les immigrés sont « *trop nombreux* », ils sont presque unanimes pour estimer que « *les membres des groupes minoritaires ayant la nationalité française sont “des Français comme les autres”* ». Ou les [travaux du démographe Hervé Le Bras](#), qui montrent que le vote d'extrême droite est plus fort dans les zones isolées où vivent peu d'immigrés et plus réduit là où les populations sont mêlées.

Bref, plutôt que de précipiter la France dans un nouveau débat incendiaire et vain, ne serait-il pas temps, pour les politiques, de sortir de leur prêt-à-penser déconnecté des réalités, d'aider le débat sur l'immigration à dépasser les frontières hexagonales et de chercher à mettre en œuvre des solutions pragmatiques plutôt que des lois inopérantes ? D'écouter les chercheurs de terrain et la population plutôt que d'instrumentaliser peurs et préjugés ?

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Immigration : « Il est urgent de remettre de la raison et du débat démocratique dans le traitement des questions de migration »](#)

Philippe Bernard (Editorialiste au « Monde »)